

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL de la
Communauté

N° 2020 – 012

Séance du 18 février 2020



APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET SPANC

L'an deux mille vingt le dix-huit février à 19h, les membres composant le Conseil de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des fêtes de Néoux, au nombre de 29, sous la présidence de Marie-Françoise VERNA, Vice-présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 12 février 2020.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs Guy BRUNET ; Mathieu CHARVILLAT ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Mireille LEJUS ; Gilles PALLIER ; Dominique LABOURIER ; Serge DURAND ; Didier TERNAT ; Catherine MOULIN ; Jeanine PERRUCHET ; Corinne TERRADE ; Dominique SIMONEAU ; Anne WOILLEZ ; Isabelle GRAND ; Jacques GEORGET ; Jean-François RUINAUD ; Jean-Luc VERONNET ; Marie-Françoise VERNA ; Pierrette LEGROS ; Claude BIALOUX ; Christian ARNAUD ; Gérard AUMENIER ; Denis PRIOURET ; Alex SAINTRAPT ; Wilfried GUCIK ; Thierry LETELLIER ; Jacky BŒUF ; Valérie BERTIN ; Jacques TOURNIER.

ETAIENT EXCUSES : Jean-Marie LE GUIADER ; Jean-Louis DELARBRE ; Jean-Claude VACHON

Ayant donné procuration : Brigitte LEROUX à Mireille LEJUS ; Isabelle PISANI-LAYCURAS à Gilles PALLIER ; Bernard PRADELLE à Mathieu CHARVILLAT ; Martine SEBENNE à Valérie BERTIN ; Martine PAUFIQUE-DUBOURG à Jeanine PERRUCHET ; Philippe COLLIN à Corinne TERRADE.

Absents : Philippe GILLIER ; Renée NICOUX ; Marie-Antoinette BORDERIE ; Isabelle PISANI-LAYCURAS ; André RENAUX ; Michel DIAS ; Jean-Paul BURJADE ; Gérard CHABERT ; Georges LECOURT

Mme Marie-Françoise VERNA présente le rapport suivant :

Il est proposé au Conseil communautaire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe « SPANC », dressé par Monsieur le Président de la communauté de communes, après s'être fait présenter le budget primitif, les bordereaux de mandats et de titres étant à disposition sur simple demande à la Communauté de communes :

- de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion ;
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous ;
- d'approuver le compte administratif pour l'exercice 2019 ; de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|------------------------------------|-------|-------------|
| Dépenses de l'exercice | A | 74 251,59 € |
| Recettes de l'exercice | B | 76 796,52 € |
| Soit un excédent sur l'exercice de | C=B-A | 2 544,93 € |
| Excédent antérieur reporté | D | 187,25 € |

| | | |
|-------------------------------------|-------|------------|
| Soit un résultat de clôture 2019 de | E=C+D | 2 732,18 € |
|-------------------------------------|-------|------------|

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | | |
|-------------------------------------|--------|------------|
| Dépenses de l'exercice | A | 0,00 € |
| Recettes de l'exercice | B | 978,61 € |
| Soit un résultat sur l'exercice de | C=B-A | 978,61 € |
| Excédent antérieur reporté | D | 3 468,39 € |
| Soit un excédent de clôture de | E=C+D | 4 447,00 € |
| Reste à réaliser (RAR) en dépenses | F | 0,00 € |
| Reste à réaliser (RAR) en recettes | G | 0,00 € |
| Solde des RAR | H=F+G | 0,00 € |
| Soit un résultat de clôture 2019 de | I= E+H | 4 447,00 € |

Le **CONSEIL de la Communauté**, après avoir entendu l'exposé qui précède,

M. Jean-Luc LEGER, président de la Communauté de communes, ayant quitté la salle, et délibéré à la majorité (CONTRE : Mme LEGROS),

- **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif du budget annexe SPANC, tel que présenté ci-dessus,
- **APPROUVE** le compte administratif du budget SPANC pour l'exercice 2019

Ainsi fait et délibéré le 18 février 2020 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le 03/03/2020

PUBLIEE le 03/03/2020

Jean-Luc LEGER,
Président

